

Saint Pierre Bellevue, le 05 juillet 2016.

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pateyron, Maire. Mesdames Polla, Truffinet, Calvet et Depaulis, Messieurs Leclerc, Nourrisseau, Grazeilles et Pateyron étaient présents.

Excusés : Messieurs Bayle (procuration à M. Nourrisseau), Binette (procuration à M. Pateyron) et Tixier.

Secrétaire de séance : Madame Polla.

⇒ **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente**

Après lecture, le compte-rendu de la précédente réunion, ne soulevant aucune observation, est adopté à l'unanimité.

⇒ **Avis du Conseil Municipal sur le projet de périmètre de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes de Bourgneuf- Royère de Vassivière, de Creuse Grand Sud et de la CIATE.**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le schéma départemental de coopération intercommunale de la Creuse a été validé par arrêté préfectoral le 30 mars dernier. Les élus sont appelés à se prononcer sur ce projet de fusion. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'émettre un avis défavorable sur le projet de d'arrêté préfectoral de fusion des communautés de communes Bourgneuf - Royère de Vassivière, Creuse Grand Sud et la CIATE.

⇒ **Proposition d'achat devant de porte Madame Chenevière**

Madame Chenevière souhaitait acheter une portion de voie communale située devant sa maison, afin de régulariser la situation actuelle. Or il s'agit d'un terrain appartenant au domaine public de la commune. Aussi pour pouvoir l'aliéner, une enquête publique est nécessaire, ainsi qu'un bornage par un géomètre, ce qui engendre des frais à la charge de l'acquéreur. Madame Chenevière ne donne donc pas suite à sa demande. Cette question est retirée de l'ordre du jour.

⇒ **Rampes escaliers du cimetière de Saint Pierre Bellevue**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la nécessité de réaliser des travaux dans le cadre de la mise en accessibilité des établissements recevant du public. Afin de rendre plus accessible le cimetière de Saint Pierre Bellevue, il est prévu de mettre en place des rampes à double main courante dans les escaliers de ce cimetière. Trois devis pour la réalisation et la pose de rampes ont été présentés, chacun avec deux versions : inox et métal thermo laqué.

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------|
| • PPMS Patrice POLLA | Métal : 4 131,60 € HT
Inox : 4 434,00 € HT |
| • Atelier Creusois de Chaudronnerie | Métal : 4 414,10 € HT
Inox : 4 556,47 € HT |
| • Pierre CALOMINE | Métal : 2 204,00 € HT
Inox : 2 744,00 € HT |

Le Conseil municipal retient à l'unanimité la proposition de Monsieur Calomine, version inox, d'un montant HT de 2 744,00 €.

⇒ **Motion pour le maintien de l'IME Pierre d'Aubusson du Monteil au Vicomte**

Le Maire du Monteil au Vicomte sollicite le soutien du Conseil municipal de notre commune : l'IME est menacé de fermeture. L'ARS lui impose en effet de réaliser des travaux de mise en conformité importants. Or cet établissement génère de l'activité économique, emploie trente-cinq personnes et fonctionne bien. Les élus du canton se sont retrouvés le jour de la kermesse de l'IME pour soutenir cet institut. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette motion.

⇒ **Participation de la commune aux voyages scolaires**

Le collège Jean Picart Le Doux de Bourgneuf a organisé un séjour en Auvergne du 13 au 17 juin 2016 et un séjour en Dordogne du 27 au 29 juin 2016 dont vont bénéficier quatre enfants de la commune, et sollicite la commune pour une aide financière. Le Conseil Municipal attribue à l'unanimité une participation de 30 € par enfant.

⇒ **Demande de subvention Radio Vassivière**

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée municipale d'un courrier de l'association Radio Vassivière sollicitant une aide financière de cinquante euros pour l'aider à poursuivre et développer son action sur la Montagne limousine. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

⇒ **Validation du plan d'action d'évaluation des Risques Professionnels dans la collectivité.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la prévention des risques professionnels entre dans les obligations légales des employeurs du secteur public. La commune s'est engagée avec le Centre de Gestion dans une démarche d'évaluation des risques professionnels menée de façon concertée avec l'ensemble des agents et des élus de la collectivité. Le plan d'actions est le fruit de ce travail de réflexion engagé depuis le 14 avril 2016. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le plan d'actions proposé.

⇒ **Conseil en Energie Partagé – CEP**

La mise à disposition d'un ingénieur conseil en énergie est proposée par le SDEC à toutes les communes adhérentes à partir du 1^{er} janvier 2017 pour agir sur les consommations d'énergie de leur patrimoine (bâtiments, éclairage public, véhicules) grâce à différents outils : bilan énergétique, préconisations d'amélioration, suivi des consommations, accompagnement de projets... La commune de Saint Pierre Bellevue a adhéré gratuitement en octobre 2014 à ce service pour une année.

L'adhésion est de trois ans minimum et le montant de la contribution financière annuelle demandée est de 0,46 € par habitant.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'adhérer au dispositif du Conseil en Energie Partagé mis en place par le SDEC.

⇒ **Vente parcelle E 47 au Gaec de la Borderie**

Le vote de la Section de La Borderie s'est déroulé le dimanche 26 juin dernier. 15 électeurs étaient inscrits. 11 se sont exprimés en faveur du projet d'aliénation. Plus de la moitié des électeurs inscrits ayant émis un vote favorable, le projet est adopté. Le Conseil Municipal entérine le vote des sectionnaires de la Borderie et décide de céder au GAEC de la Borderie la parcelle E 47 pour la somme de mille euros.

⇒ **Achat tracteur tondeuse**

Afin de faciliter le travail de tonte des employés communaux, il a été demandé quatre devis pour l'achat d'un tracteur tondeuse de 20 cv, neuf, avec bac de ramassage de 300 litres:

- **Micard** John Deere X 350 R : 5 250€ TTC
- **Micard** John Deere X 305 R (occasion de 31 heures): 4 800€ TTC

- **Ets Dubranle**, crossover : 4 800 € TTC
- **Juilles Verts Loisirs**, Honda : 3 840€ TTC

Un cinquième devis a été présenté par Agro service 2000 mais la puissance du tracteur est de 13,5 cv.

Après discussion, c'est la proposition de Micard, pour l'achat d'un tracteur John Deere X350R à 5 250 € TTC qui a été retenue à la majorité des voix (Messieurs Grazeilles, Leclerc, Nourrisseau, Pateyron et Madame Calvet), face à la proposition des établissements Juilles.

⇒ QUESTIONS DIVERSES

- **ARS** : Le rapport de contrôle de l'Agence Régionale de Santé indique que les installations d'eau de notre commune sont satisfaisantes, les travaux de mise en conformité des captages d'eau potable ayant été réalisés.
- **Fourniture en GAZ**: Nous avons renégocié le contrat de fourniture en gaz et changé de fournisseur : l'entreprise Finagaz a fait une proposition de prix très intéressante pour la commune et par conséquent pour nos locataires.
- **Eoliennes** : EDF énergies nouvelles prospecte actuellement pour l'implantation d'éoliennes sur plusieurs communes : Saint Pierre Bellevue, Soubrebost, Vidailat, Saint Pardoux Morterolles, Saint Martin Chateau. Cela représenterait un parc de 30 éoliennes, qui ne peuvent être installées à moins de 500 mètres des habitations. Des contacts ont été pris avec certains propriétaires pour l'obtention de promesses de bail. Les électeurs de la section de la Borderie seront appelés à se prononcer sur ce projet en septembre prochain.
- Céline Polla, membre de la commission culturelle, indique que le spectacle **Coquelicontes** qui s'est déroulé le 24 mai à la salle polyvalente du Compeix a accueilli 92 personnes, la moitié hors commune.
- **Michel Manville** a contacté Monsieur le Maire pour lui proposer d'organiser une petite cérémonie de lancement du livre qu'il a écrit sur les Tourbières du Puy Lautard, 6000 ans d'Histoire, à la salle polyvalente, fin août, début septembre, la date restant à caler.
- **Congrès des Maires**: Mireille Depaulis est allée au Congrès des Maires, divers thèmes ont été abordés : commune, ruralité, déserts médicaux ...
- **Conseil des Maires du SIVOM** : Le Sivom doit être dissout dans sa totalité (voirie et ordures ménagères) au 1^{er} janvier 2017. Les dettes seront à partager entre les communes adhérentes mais la clé de répartition n'est pas fixée. Monsieur le Préfet sera amené à trancher.
- Eugénia Calvet indique que l'association **Lou Chami la Peira** organise une manifestation le dimanche 10 juillet dont les bénéfices iront à la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la souscription publique pour la rénovation intérieure de l'église du Compeix.

La séance est levée à 20h15.